

Pages de Profils



L'implication des PME sur les marchés internationaux place le Nord-Pas-de-Calais au 4^e rang des régions françaises pour le volume exporté et au 5^e pour la part de PME exportatrices. Les infrastructures régionales, la présence de grands groupes et la proximité de la frontière sont autant d'éléments propices à l'export. Bien que les PME nordistes exportent dans plus de 170 pays de tous les continents, l'Europe est le premier débouché international des produits nordistes avec 84 % des exportations en 2007. Si les exportations des PME régionales sont concentrées dans un nombre limité d'entreprises, elles couvrent de nombreuses activités dans quatre principaux secteurs, biens intermédiaires, transports, automobile et biens d'équipement. Les PME exportatrices se caractérisent par de meilleures performances en termes de productivité, de qualification et de salaires.

7 300 PME nordistes ouvertes à l'international

Danièle Lavenseau

Matthieu Wyckaert

Insee - Service études et diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX

03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

Le développement des exportations constitue un enjeu stratégique dans une période où le déficit de la balance commerciale de la France se creuse (- 64,3 milliards d'euros en 2010). Grâce à la nature de son tissu productif et à ses infrastructures de transport, le Nord-Pas-de-Calais est l'une des principales régions d'exportation de l'Hexagone avec 29,9 milliards d'euros de biens exportés. Bien que ces échanges concernent surtout les grandes entreprises et dans une moindre mesure les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), la place des Petites et Moyennes Entreprises (PME) n'est pas négligeable dans un contexte national de recherche de compétitivité internationale [► Encadré 3](#). Le vivier des PME représente un ancrage territorial appréciable en termes d'emplois et de richesses et constitue la plus grande partie des entreprises régionales. Toutefois, le potentiel de développement des PME peut

être freiné dès lors qu'il s'agit de conquérir de nouveaux marchés, en particulier des marchés étrangers. Afin de faciliter leur essor, les acteurs publics mettent à disposition des PME un panel d'aides à l'export. Aux dispositifs nationaux confiés à Ubifrance, à Oséo ou aux autres services de l'État et aux avantages sociaux et fiscaux s'ajoutent des dispositifs d'accompagnement régionaux portés par le réseau CCI International et les pôles d'excellence et de compétitivité en étroite collaboration avec le Conseil Régional.

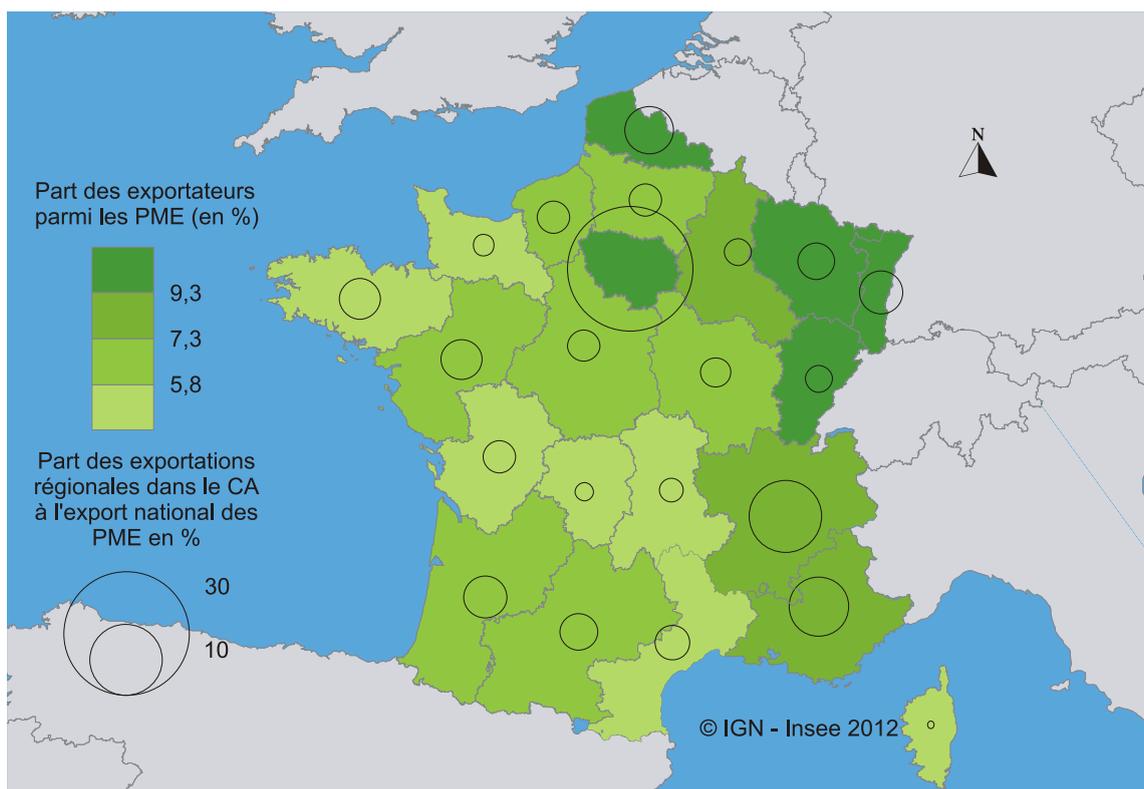
LES 7 300 PME EXPORTATRICES NORDISTES PLACENT LA RÉGION AU 4^e RANG

Avec 5,1 % du chiffre d'affaires à l'export des PME françaises, le Nord-Pas-de-Calais se place au 4^e rang des régions métropolitaines, derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et

Provence-Alpes-Côte d'Azur mais devant l'Alsace et l'Aquitaine, classement comparable à celui de la région dans sa contribution au PIB national [► Carte 1](#). Toutes catégories d'entreprises confondues, les exportations nordistes placent la région au 3^e rang.

Les 7 300 PME exportatrices représentent 9,7 % des PME nordistes, soit 1,5 point de plus qu'au niveau national [► Encadré 1](#). Elles réalisent 14 % du chiffre d'affaires des entreprises nordistes, toutes catégories d'entreprises confondues. Chaque année, un turn-over s'exerce au sein des PME exportatrices [► Tableau 1](#) : 47 % de celles de 2007 ont exporté de façon occasionnelle et 19 % des PME l'ont fait pour la première fois pour des volumes modestes en réalisant 6 % du chiffre d'affaires à l'export des PME nordistes. Les PME qui ont exporté

Carte 1 : LES PME EXPORTATRICES RÉGIONALES DU CHAMP MARCHAND EN 2007



Source : Ficus, Lifi, Clap (Insee).

Encadré 1 : LE CHAMP DE L'ÉTUDE

Le champ de l'étude recouvre 1,7 million de PME « régionales françaises du secteur marchand » de 2007 sur les 2,7 millions de PME recensées. L'étude porte sur les seules PME mono ou quasi monorégionales identifiables, non affiliées à une entité étrangère, hors agriculture, énergie, activités financières et immobilières, éducation, santé et administration, ne bénéficiant pas de dispositions fiscales de simplification comptable (ex : le régime du micro-BIC) et résidentes en France métropolitaine.

Les PME exportatrices y représentent 150 000 PME, dont 7 300 dans le Nord-Pas-de-Calais. Une PME est dite exportatrice dès lors qu'elle déclare un chiffre d'affaires à l'export positif. Au total, ces PME réalisent 67 milliards d'euros d'exportations. Une PME est définie selon les critères du décret n° 2008-1354 à partir du Fichier complet unifié (Ficus) du Système Unifié des Statistique d'Entreprises (SUSE) pour les données financières, du dispositif Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) pour le nombre de salariés et de l'enquête sur les liaisons financières (Lifi) pour le critère d'autonomie. Les résultats à partir de la source Douanes (destination et le type de produit exporté) ont un champ restreint.

de manière régulière représentent 33 % de l'ensemble et contribuent pour deux tiers au montant exporté par les PME régionales.

Ce premier décompte ne contient pourtant pas l'ensemble des PME en lien avec le commerce international. En effet, d'une part, une PME peut être fournisseur ou sous-traitant d'une entreprise exportatrice, d'autre part, elle peut passer par une entreprise spécialisée dans le commerce international. D'après l'enquête de 2011, réalisée par l'Observatoire régional des échanges internationaux (OREI) de la Chambre de commerce et d'industrie de la région Nord de France sur la stratégie à l'international, seules 8 % des entreprises passent exclusivement par un intermédiaire pour la vente de leurs produits et services à l'étranger. Les entreprises exportatrices préfèrent travailler en direct avec leur clientèle étrangère pour 68 % et 27 % mixent les deux types de ventes.

de 11,6 salariés réalisant 2,6 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel hors taxe (CA) alors qu'une PME non exportatrice emploie en moyenne 2,7 salariés pour un CA de 0,4 million d'euros. Du fait d'une plus forte proportion d'emplois qualifiés, notamment de cadres, les PME exportatrices ont une productivité apparente du travail et des salaires supérieurs aux PME non exportatrices.

Le salaire annuel moyen par salarié et la productivité apparente du travail des PME exportatrices s'élèvent respectivement à 48 800 € et 58 100 €, ce qui représente des écarts respectifs de + 31 % et de + 12 % avec les PME non exportatrices. À secteur et tranche d'effectifs salariés égaux par ailleurs, le salaire par salarié reste significativement supérieur de 24 % tandis que l'écart de productivité s'élève à 29 %.

Ces écarts s'expliquent en partie par la présence au sein des PME exportatrices d'une main-d'œuvre qualifiée et de compétences associées, comme l'existence de service dédié à l'export [Encadré 2](#). Les salariés des PME exportatrices comptent 14 % de cadres et 23 % de professions intermédiaires contre respectivement 6 % et 14 % pour les PME non exportatrices.

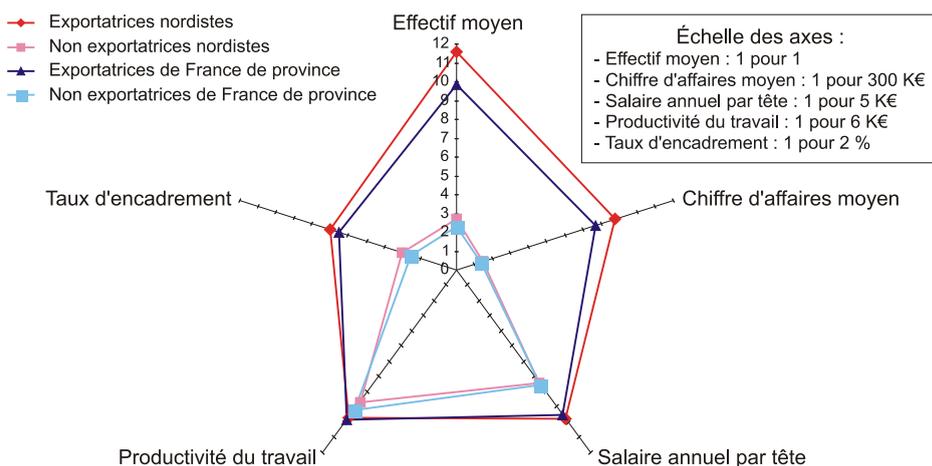
VOLUME DU CHIFFRE D'AFFAIRES, FORTE PRODUCTIVITÉ ET SALAIRES ÉLEVÉS CARACTÉRISENT LES PME EXPORTATRICES NORDISTES

Les PME exportatrices se caractérisent par de meilleures performances en termes de volume de ventes, de productivité et de rétribution salariale [Graphique 1](#). D'après le rapport du Conseil d'analyse économique de 2008, ces meilleures performances seraient le résultat d'une dynamique amorcée avant même le passage à l'export : l'atteinte d'un certain niveau de réussite économique accroît d'ailleurs les opportunités d'accéder aux marchés internationaux. En 2007, la PME nordiste exportatrice type est une structure

TROIS PROFILS DE PME EXPORTATRICES NORDISTES

Les PME exportatrices nordistes peuvent être décomposées en trois profils différents [Encadré 4 : méthodologie](#) : une classe intermédiaire, une classe de jeunes et petites PME à forte productivité et une classe de grandes PME au volume d'affaires important. Un peu plus des deux tiers des PME exportatrices

Graphique 1 : ÉCARTS DE PERFORMANCES ENTRE LES PME EXPORTATRICES ET LES AUTRES PME EN 2007



Note de lecture : chaque branche du radar possède une échelle différente. Ainsi pour le chiffre d'affaires, la valeur est de 8,8 pour les exportatrices nordistes. Chaque unité équivaut à 300 K€, en conséquence, le chiffre d'affaires moyen des exportatrices nordistes est de 2 640 K€ (8,8 x 300 K€ = 2 640 K€).
Source : Ficus, Clap, Lifi (Insee).

Tableau 1 : RÉPARTITION SELON LE TYPE DE PME EXPORTATRICES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS EN 2007

| | Occasionnelle | Primo-exportatrice | Régulière | Ensemble |
|---|---------------|--------------------|-----------|----------|
| Nombre d'entreprises | 3 425 | 1 408 | 2 429 | 7 262 |
| Part (en %) | 47,2 | 19,4 | 33,4 | 100,0 |
| Salaire par tête moyen (en K€) | 48,0 | 43,8 | 52,1 | 48,8 |
| Chiffre d'affaires moyen (en K€) | 1 868,1 | 876,1 | 4 743,1 | 2 637,4 |
| Intensité à l'export (en %) | 14,0 | 16,4 | 18,9 | 17,1 |
| Effectif moyen | 9,0 | 4,2 | 19,7 | 11,6 |
| Part des moins de 10 équivalent temps plein | 75,9 | 88,8 | 55,0 | 71,4 |
| Taux d'encadrement (en %) | 16 | 11 | 16 | 14 |
| Proportion de PME de moins de 5 ans | 37 | 63 | 2 | 38 |
| Proportion de PME de plus de 30 ans | 8 | 4 | 18 | 9 |

Source : Ficus, Clap, Lifi (Insee).

régionales se retrouvent dans le groupe à profil intermédiaire tandis que le profil des jeunes PME en regroupe 17 % et celui des grandes PME en représente 16 % [Graphique 2](#). Le profil des jeunes et petites PME à forte productivité se caractérise par des performances supérieures aux autres PME exportatrices. Ces PME sont plus jeunes qu'en moyenne des exportatrices. Elles emploient environ près de 4 salariés, essentiellement cadres et professions intermédiaires, ce qui explique la productivité et les salaires élevés. La part du CA à l'export atteint 23 %.

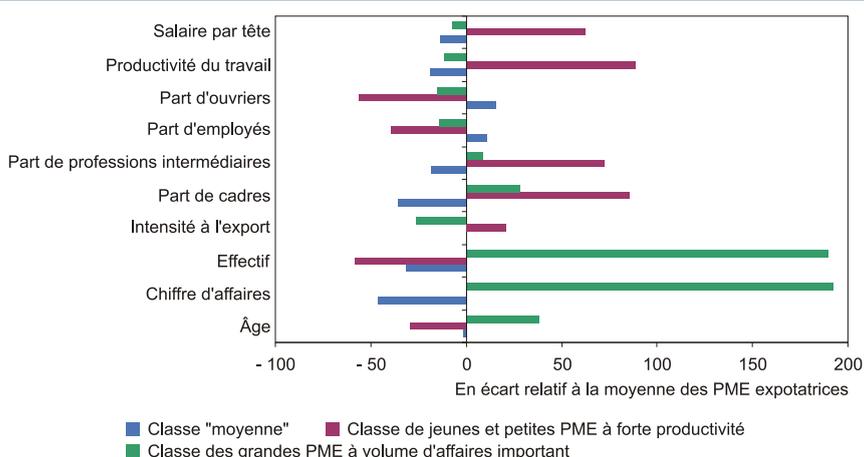
Les grandes PME au volume d'affaires important ont une implantation plus ancienne. Elles emploient près de 27 salariés, dont 42 % occupent une fonction de cadres ou de professions intermédiaires. La part de l'export atteint 14 % dans le CA.

UNE EXPORTATION PLUS FRÉQUENTE POUR LES PME DE BIENS INTERMÉDIAIRES ET DU TRANSPORT

Les exportations des PME régionales sont concentrées dans un nombre limité d'entreprises mais moins que dans les autres régions françaises. Du fait de sa forte contribution aux exportations nationales, la région n'est pas dans sa structure différente de la moyenne. Cette absence de spécificité globale s'accompagne dans le cas régional d'une diversification des activités. En cela, le Nord-Pas-de-Calais ressemble à l'Alsace et à Provence-Alpes-Côte d'Azur [Graphique 3](#).

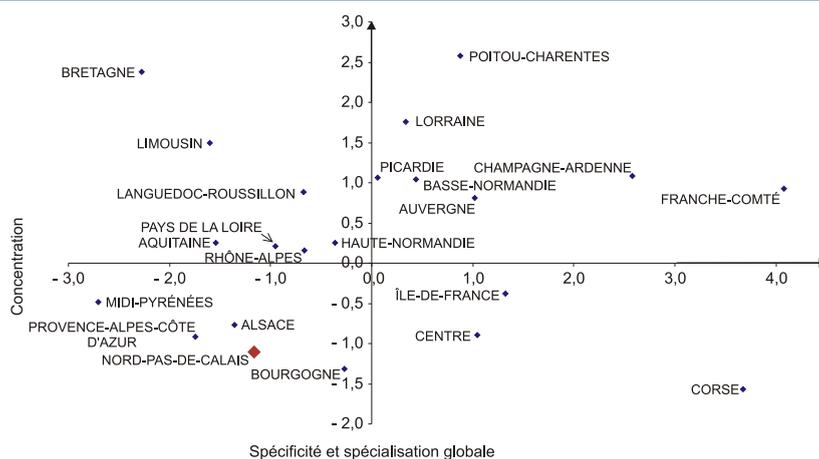
Toutefois, quatre secteurs occupent une place plus importante dans les exportations régionales qu'en moyenne nationale : les biens intermédiaires, les transports, l'automobile et les biens d'équipement [Tableau 2](#). À l'inverse, les secteurs des services aux particuliers, des services aux entreprises

Graphique 2 : RATIOS DES TROIS PROFILS DE PME EXPORTATRICES NORDISTES EN 2007



Note de lecture : L'écart relatif à la moyenne est calculé pour chaque classe comme la différence entre la valeur de la classe et la moyenne de l'ensemble des PME exportatrices rapportée à cette même moyenne. Ainsi, le salaire par tête de la classe des grandes PME à volume d'affaires important est de 13 % inférieur à la moyenne des PME exportatrices nordistes en 2007. Source : Ficus, Clap, Lifi (Insee).

Graphique 3 : CONCENTRATION ET SPÉCIFICITÉ DES EXPORTATIONS DES PME EXPORTATRICES EN 2007



Note de lecture : Les régions se distribuent sur deux axes d'une analyse en composantes principales selon la valeur des trois indices suivants : l'indice de concentration, l'indice de spécialisation globale (ou de Krugman) et l'indice de spécificité (Encadré 4 : méthodologie). Le Nord-Pas-de-Calais apparaît comme une région plus diversifiée et moins concentrée par comparaison aux autres régions. En cela, elle se rapproche de l'Alsace et de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Source : Ficus, Clap, Lifi (Insee).

Encadré 2 : L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La CCI International, le Conseil régional et la Chambre de commerce et d'industrie de la Région Nord de France ont mis en place un Observatoire régional des échanges internationaux, se basant sur une enquête annuelle auprès des entreprises de la région actives à l'international, apportant une connaissance fine de l'activité des entreprises régionales à l'international comme :

- les évolutions et perspectives de développement international ;
- les principaux pays à l'export et à l'import ;
- les nouveaux marchés.

Cette étude permet au Conseil régional et à la CCIR de mieux cibler la nature des actions d'accompagnement à entreprendre pour favoriser l'accès aux marchés internationaux d'un plus grand nombre d'entreprises et de bien définir le périmètre de leurs interventions notamment dans le cadre des priorités du Schéma régional de développement économique (SRDE).

Selon les résultats 2011 de l'OREI, 28 % des répondants disposent d'un service dédié à l'international. Ce service est composé, en moyenne de 3,5 équivalents temps-plein sur l'export. L'existence d'un service dédié à l'international prédomine au sein des entreprises de 50 à 250 salariés.

Globalement les entreprises qui disposent d'un service dédié à l'international sont mieux organisées pour aborder ces marchés. Elles déclarent notamment être moins confrontées que les autres aux problématiques de langues qui représentent un frein au développement international pour 13 % d'entre elles (contre 22 sans service dédié).

et des biens de consommation contribuent moins aux exportations régionales. La productivité et les salaires sont inférieurs à la moyenne de province dans les secteurs des biens intermédiaires et des biens d'équipement comme dans les services aux entreprises et aux particuliers  Graphique 4. Les exportations des PME de l'industrie des biens intermédiaires occupent une part plus importante dans le Nord-Pas-de-Calais qu'en moyenne nationale. Les 780 PME de cette industrie représentent 10,8 % des PME régionales contre 8,5 % en moyenne nationale. Il y a plus de PME dans ce secteur qui exportent qu'en moyenne nationale : la proportion de PME exportatrices nordistes est de 38 %,

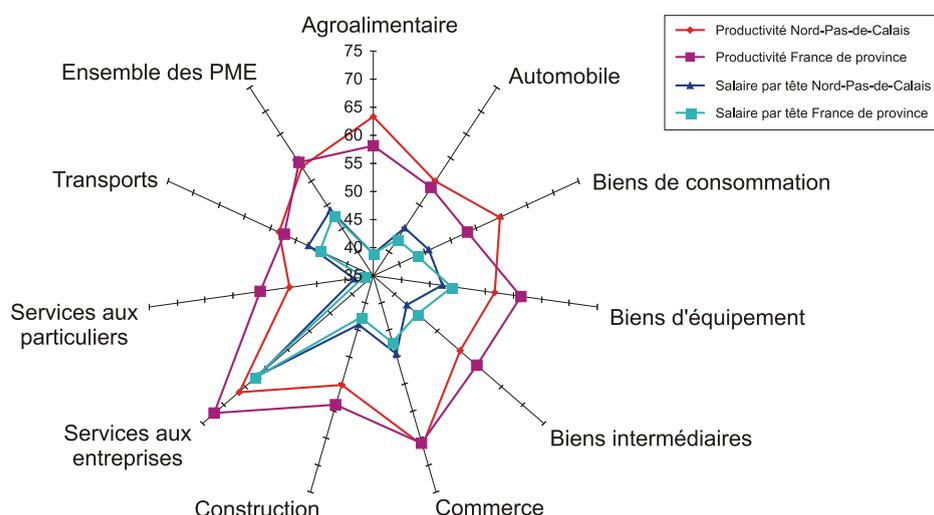
soit neuf points au-dessus de la moyenne nationale. La métallurgie et le textile contribuent pour plus de deux tiers aux exportations. Avec 22 salariés et 3,8 millions d'€ de CA de moyenne, les PME régionales de ce secteur ont une plus grande taille qu'en moyenne de province. Les très grands exportateurs représentent 21 % des PME exportatrices contre 17 % en moyenne de province. En revanche, le salaire par tête et la productivité y sont inférieurs de respectivement 6 % et 7 %. Grâce à sa position géographique et à la densité de ses infrastructures de transport, la région compte une forte proportion de PME exportatrices dans le transport : 24 % contre 13 % en moyenne de province ; 9 %

des 850 PME du transport sont spécialisées dans le transport international avec plus de 40 % de leur CA réalisé à l'export. Les PME de ce secteur sont légèrement moins grandes que leurs homologues de province : elles comptent en moyenne 14 salariés et réalisent 2,3 millions d'€ de CA. En revanche, la productivité et le salaire par tête y sont respectivement supérieurs de + 5 % et de + 2 %.

CONCENTRATION, DIVERSIFICATION ET FORTE PROPORTION DE PME EXPORTATRICES RAPPROCHENT LE NORD-PAS-DE-CALAIS DE L'ALSACE

Sur l'ensemble des régions, la proportion de PME qui participe aux échanges internationaux varie sur une échelle allant de 2,9 % pour la Corse à 13,2 % pour l'Alsace, avec une moyenne nationale se situant à 8,2 %. Deux effets contribuent aux écarts entre régions : un « effet structurel », qui prend en compte l'incidence de la structure sectorielle et de la répartition par taille des établissements du tissu productif, et un « effet propre » ou résiduel, qui englobe les autres spécificités régionales et approche le dynamisme propre. Ainsi, l'écart entre la moyenne nationale et la proportion de 9,7 % des PME exportatrices nordistes s'explique pour moitié par l'« effet structurel » et pour moitié par l'« effet propre ». Afin de discerner les atouts et les faiblesses de la région, il est nécessaire de la comparer avec une région suffisamment semblable. Le Nord-Pas-de-Calais partage avec l'Alsace et Provence-Alpes-Côte d'Azur une concentration moindre et une diversification des activités

Graphique 4 : PRODUCTIVITÉ ET SALAIRE PAR TÊTE (EN K€) DES PME EXPORTATRICES EN 2007



Source : Ficus, clap, Lifi (Insee).

Tableau 2 : RÉPARTITION SECTORIELLE DES PME NORDISTES EN 2007

| | Nombre | Part (en %) | Part des > 40 % (en %)* | Spécialisation | Chiffre d'affaires (en M€) | Effectif moyen |
|---------------------------|--------------|--------------|-------------------------|----------------|----------------------------|----------------|
| Biens intermédiaires | 781 | 10,8 | 21,3 | 1,52 | 3,8 | 21,9 |
| Transports | 850 | 11,7 | 35,6 | 1,48 | 2,3 | 14,5 |
| Automobile | 27 | 0,4 | 14,8 | 1,36 | 5,8 | 27,3 |
| Biens d'équipement | 448 | 6,2 | 9,5 | 1,30 | 3,0 | 20,9 |
| Construction | 484 | 6,7 | 22,5 | 1,13 | 2,0 | 12,8 |
| Agroalimentaire | 135 | 1,9 | 17,8 | 1,06 | 6,7 | 24,1 |
| Commerce | 2 669 | 36,8 | 19,9 | 0,89 | 3,2 | 7,4 |
| Biens de consommation | 347 | 4,8 | 22,8 | 0,71 | 2,7 | 15,2 |
| Services aux entreprises | 1 201 | 16,5 | 26,7 | 0,42 | 1,1 | 7,6 |
| Services aux particuliers | 320 | 4,4 | 22,5 | 0,33 | 0,4 | 3,6 |
| Ensemble | 7 262 | 100,0 | 22,9 | nd | 2,6 | 11,6 |

* La part > 40 % est la part parmi les PME exportatrices des PME réalisant plus de 40 % de leur CA à l'export.

Source : Ficus, Clap, Lifi (Insee).

exportatrices [Graphique 3](#). En revanche, Provence-Alpes-Côte d'Azur se caractérise par une faible proportion de PME exportatrices qui s'explique par sa structure sectorielle et sa répartition par taille [Graphique 5](#). L'Alsace bénéficie à la fois d'un effet de structure et d'un effet propre favorable aux PME exportatrices, comme le Nord-Pas-de-Calais – les deux régions sont d'ailleurs frontalières sans montagne –. L'Alsace se distingue par l'importance de l'effet propre, plus prononcé encore qu'en Nord-Pas-de-Calais.

L'Alsace possède un tissu de PME de moindre envergure que son homologue nordiste mais elle dispose d'une des plus fortes proportions de PME exportatrices de France. Ces 5 900 PME réalisent 4,2 % du CA à l'export national. Les très grandes exportatrices sont en proportion plus présentes que dans le Nord-Pas-de-Calais, avec une part de 24,5 %. Elles réalisent plus de 40 % de leur CA à l'étranger contre 22,9 % pour les PME nordistes. Ces différences peuvent en partie s'expliquer par la proximité du bassin économique de la Ruhr en Allemagne.

Cependant, le taux de valeur ajoutée nordiste est de trois points plus élevé qu'en Alsace : 35 % contre 32 %. Ce qui est d'autant plus remarquable que le taux médian de l'ensemble des PME est équivalent.

L'EUROPE EST LE PREMIER MARCHÉ DES PRODUITS MANUFACTURÉS DES PME NORDISTES

Les proximités géographique et culturelle, les infrastructures de transport, l'absence de risque de change dans la zone Euro, la libre circulation des biens et des services et les dispositions favorables aux échanges intracommunautaires des États de la Communauté européenne comme la Déclaration d'échange de biens (DEB) sont des facteurs favorables pour les échanges européens. D'ailleurs, une large part des exportations des PME est à destination de l'Europe : 84 % dans le Nord-Pas-de-Calais et 73 % en moyenne de province. Le premier produit en termes de volume exporté par les PME nordistes correspond à la spécialité de la chocolaterie régionale (beurre de cacao). La facilité d'accès aux marchés belges se concrétise par la place de la Belgique qui représente le premier débouché des exportations nordistes avec 30 % du montant exporté alors que l'Allemagne, premier débouché de la France et de l'Alsace, vient au second rang dans la région [Graphique 6](#).

La frontière belge a de ce fait une influence sur la part des emplois dans les PME liés aux exportations au niveau local [Carte 2](#).

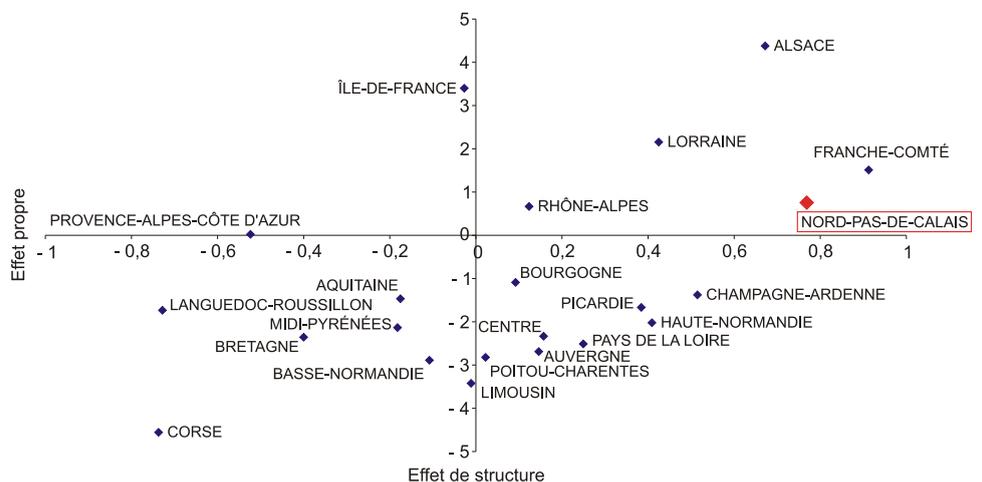
L'Europe n'est pas la seule destination des produits nordistes : les PME nordistes exportent dans plus de 170 pays de tous les continents. L'Asie est le second débouché continental avec 6,2 % des exportations. La Chine compte pour 1,7 %, suivent ensuite Singapour et le Japon par exemple. Il s'agit d'exportations de produits manufacturés tels que les fibres naturelles préparées, les tulles et dentelles, les substances actives azotées, les accessoires de tuyauterie en acier ou encore du matériel d'élevage.

UN VIVIER POTENTIEL D'ENTREPRISES EXPORTATRICES DE 44 % DES PME NORDISTES

En faisant l'hypothèse que les meilleures performances économiques et que l'organisation et la structure des entreprises ouvrent des possibilités à l'export, une analyse de l'ensemble des PME permet de repérer les entreprises présentant un potentiel à l'exportation. L'ensemble des PME françaises se distribue en cinq groupes homogènes [Tableau 3](#) dont trois peuvent être qualifiés de vivier potentiel d'entreprises exportatrices.

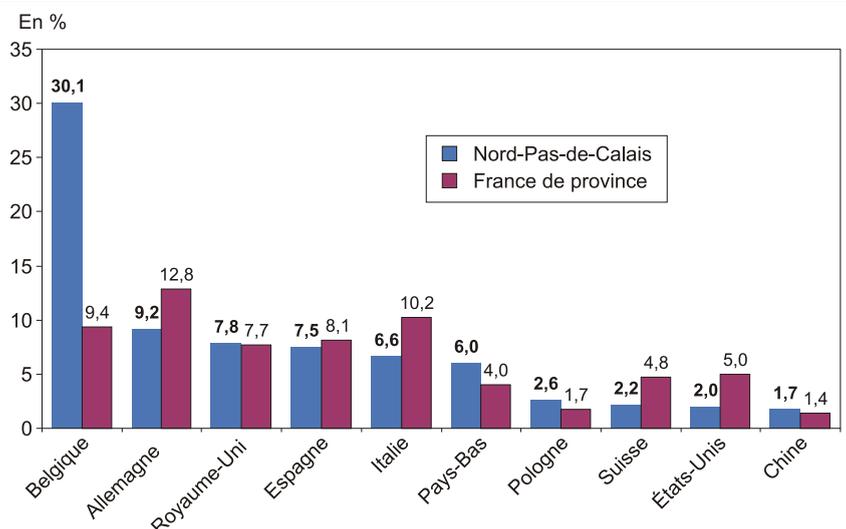
Le premier groupe est constitué exclusivement

Graphique 5 : DICHOTOMIE DE L'ÉCART À LA MOYENNE DE LA PROPORTION DE PME EXPORTATRICES EN 2007



Note de lecture : L'axe des abscisses représente l'effet de structure et l'axe des ordonnées l'effet propre. Le Nord-Pas-de-Calais se positionne avec les coordonnées 0,75 en abscisse et 0,75 en ordonnée. Cela signifie que l'écart de 1,5 point de la proportion de PME exportatrices entre le Nord-Pas-de-Calais et la moyenne nationale provient pour 0,75 point de l'effet de structure et de 0,75 point de l'effet propre. Source : Ficus, Lifi, Clap (Insee).

Graphique 6 : LES DIX PREMIÈRES DESTINATIONS DES EXPORTATIONS DES PME NORDISTES EN 2007



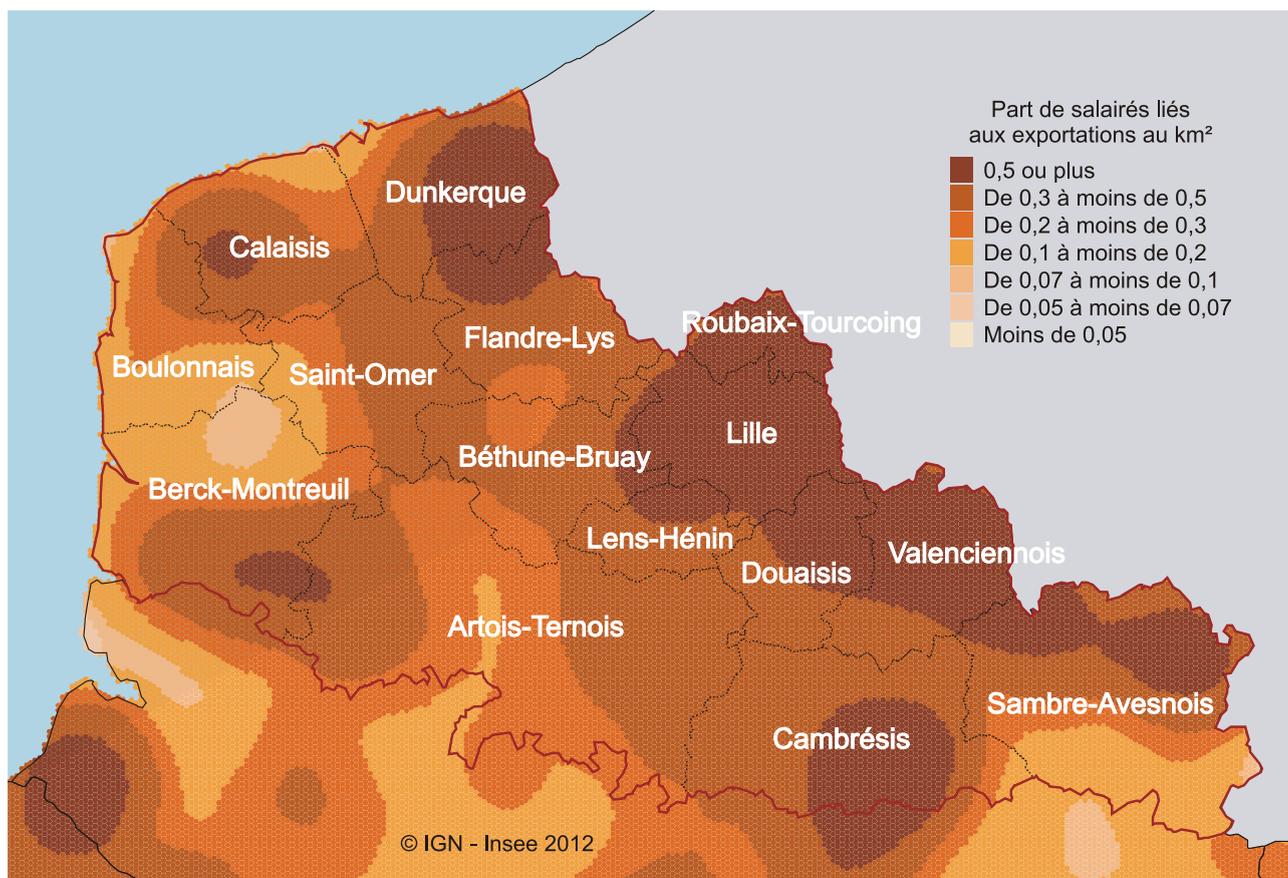
Sources : Ficus, Clap, Lifi (Insee) ; Douanes (Traitement Insee).

d'exportatrices avec une part de chiffre d'affaires à l'export de 79 %. Le volume d'affaires, la productivité et les salaires sont plus élevés que dans les autres PME. La main-d'œuvre y est hautement qualifiée. En moyenne, ces PME emploient plus de six salariés. Ce groupe concerne 1,7 % des PME nordistes, soit une proportion équivalente à la moyenne nationale mais inférieure à celle observée en Alsace. Cet écart peut en partie s'expliquer par un effet d'entraînement de l'économie allemande.

Les groupes 2 et 3 contiennent à la fois des PME exportatrices et non exportatrices. Le groupe 2 comprend de grandes PME au volume d'affaires très important à implantation ancienne. Les cadres et les professions intermédiaires sont autant présents parmi les PME exportatrices ou non. Ces PME emploient en moyenne un peu plus de 26 salariés. Ce groupe contient 4 % des PME nordistes, soit une proportion supérieure à la moyenne nationale et à la moyenne alsacienne.

Dans le groupe 3, les PME se caractérisent par une main-d'œuvre très qualifiée, ce qui explique une forte productivité et des salaires élevés. En moyenne, elles emploient cinq salariés. Ce profil regroupe 38,3 % des PME nordistes, soit une proportion équivalente à la moyenne nationale mais inférieure à celle de l'Alsace. Ces deux groupes pourraient constituer un vivier potentiel d'entreprises exportatrices car ils regroupent des entreprises proches en termes de ratios économiques qu'elles soient passées à l'export ou non.

Carte 2 : PROPORTION D'EMPLOIS SALARIÉS LIÉS AUX EXPORTATIONS DANS LES PME EN 2007



Source : Ficus, Lifi, Clap (Insee).

Tableau 3 : TYPOLOGIE DES PME EN 2007

| Descriptif des groupes | | France | Nord-Pas-de-Calais | Alsace |
|------------------------|--|--------|--------------------|--------|
| Groupe 1 | Chiffre d'affaires élevé, très exportateur, fort taux d'encadrement, productivité et salaires élevés | 1,9 | 1,7 | 2,9 |
| Groupe 2 | Implantation ancienne, chiffre d'affaires élevé, taille plus importante, exportateur | 3,4 | 4,0 | 3,6 |
| Groupe 3 | Fort taux de professions intermédiaires, productivité forte, salaires élevés, exportateur | 38,5 | 38,3 | 41,6 |
| Groupe 4 | Implantation récente, chiffre d'affaires faible, petite taille, fort taux d'ouvriers | 22,6 | 20,1 | 18,1 |
| Groupe 5 | Implantation récente, chiffre d'affaires faible, petite taille, fort taux d'employés, productivité et salaire faible | 33,6 | 35,8 | 33,8 |

Source : Ficus, Clap, Lifi (Insee).

Les groupes 1, 2 et 3 représentent 44 % des PME nordistes, soit une proportion équivalente à la moyenne nationale mais inférieure à celle de l'Alsace.

ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET FORT TAUX D'ENCADREMENT VONT DE PAIR AVEC LE PASSAGE À L'EXPORT

La question du passage à l'export des PME est un enjeu fort. Un certain nombre de dispositifs existent pour aider les PME à exporter ou à commencer à le faire, comme les réductions de charges, le crédit d'impôt export ou encore le Soutien individualisé aux démarches à l'export (Sidex). Cependant, le passage à l'export d'une PME ne dépend pas exclusivement de la décision individuelle du chef d'entreprise ou des aides à l'export, d'autres facteurs macro-économiques sont à prendre en compte telles que la compétitivité extérieure, la conjoncture internationale...

Toutefois, certains facteurs peuvent favoriser le passage à l'export. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, les activités industrielles, le fort taux d'encadrement, la proximité avec une frontière et l'âge influencent favorablement le passage à l'export des PME. En prenant comme référence une PME nordiste de l'agroalimentaire qui emploie entre 10 et 20 salariés, qui a moins de 5 ans

d'existence, la probabilité pour que cette PME qui n'a jamais exporté jusqu'en 2006 décide de le faire en 2007 est de 2,2 %. Seule l'Alsace et la Lorraine ont une probabilité significativement supérieure au Nord-Pas-de-Calais. La région se situe au même niveau que l'Île-de-France, la Franche-Comté, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le fait d'exercer dans les industries de biens de consommation, de biens intermédiaires ou de l'automobile augmente la probabilité de passer à l'export, de respectivement + 8 points, + 7,5 points ou + 7,8 points. De même, une productivité du travail et des salaires élevés ont un effet bénéfique sur le passage à l'export. Ainsi une montée en compétence des salariés semble être un facteur positif dans le fait de passer à l'export. Enfin, la probabilité du passage à l'export décline avec l'âge de la PME. Plus une entreprise attend pour se lancer à l'international, plus la décision de le faire par la suite semble difficile à prendre. En effet, la propension à exporter parmi les PME en développement s'avère plus élevée que parmi les PME plus anciennes.

Les analyses présentées permettent de dégager les forces et les faiblesses du tissu des PME du Nord-Pas-de-Calais vis-à-vis de l'international [Tableau 4](#). La diversification

des secteurs exportateurs et l'importance de la valeur ajoutée dégagée constituent des facteurs favorables pour l'ouverture à l'international du Nord-Pas-de-Calais, qui bénéficie d'opportunités à travers les relations commerciales nouées de longue date au sein de l'Europe, et également marquées avec les États-Unis et la Chine. Ces éléments, combinés avec les dispositifs d'aide mis en œuvre par les pouvoirs publics, peuvent faciliter l'inscription d'un nombre croissant de PME parmi l'important vivier de celles présentant les compétences et les conditions économiques requises pour un passage à l'exportation. Le tissu productif régional doit néanmoins faire face à des faiblesses structurelles, avec relativement peu de services aux entreprises au sein des PME régionales, des secteurs moins bien implantés comme les biens de consommation et des échanges encore largement concentrés avec le partenaire privilégié que représente la Belgique.

Tableau 4 : FORCES ET FAIBLESSES À L'INTERNATIONAL DES PME NORDISTES

| Forces | | Faiblesses | |
|--------------|--|------------|--|
| 1) | Des exportations diversifiées | 1) | Le commerce un peu en retrait |
| 2) | Une valeur ajoutée forte | 2) | Peu de services aux entreprises |
| 3) | Atouts dans les biens intermédiaires et le transport | 3) | Peu de biens de consommation |
| Opportunités | | Menaces | |
| 1) | Un vivier de PME | 1) | Productivité faible dans les biens intermédiaires et d'équipement |
| 2) | Ouverture sur les États-Unis et la Chine | 2) | Salaires faibles dans les mêmes secteurs |
| 3) | Au cœur de l'Europe | 3) | Poids du 1 ^{er} partenaire (Belgique) dans les exportations |

Source : Insee.

Encadré 3 : LES PME, LES ETI ET LES GRANDES ENTREPRISES

Le décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008 définit quatre catégories d'entreprises : les micro entreprises, les Petites et moyennes entreprises (PME), les Entreprises de taille intermédiaires (ETI) et les Grandes entreprises (GE). Trois critères délimitent ces catégories : l'autonomie de décision énoncée dans la loi n°2008-776 du 4 août 2008, le nombre de salariés et l'ampleur du chiffre d'affaires ou du total du bilan.

Une entreprise est d'abord « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services bénéficiant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes » selon la Loi de modernisation de l'économie (LME).

Une PME est une entreprise avec moins de 250 personnes réalisant soit un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Une micro entreprise est une PME qui occupe moins de 10 personnes et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. En 2007, la France compte 2,8 millions de PME dans le champ marchand hors agriculture et activités financières, dont 164 000 PME hors micro entreprises.

Une ETI est une entreprise qui, tout en n'appartenant pas à la catégorie des PME, occupe moins de 5 000 personnes et a un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1 500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliard d'euros. En 2007, la France en compte 4 600.

Les GE sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes. La France en compte 240 en 2007.

Ces catégories d'entreprises se distinguent par leur poids dans l'économie nationale (Tableau 5). Les PME concernent une majorité des salariés mais représentent une part plus faible des exportations et des dépenses en R&D tandis que les GE réalisent la majeure partie des exportations et des dépenses de R&D.

Tableau 5 : LES ENTREPRISES EN FRANCE EN 2007

| | Nombre d'entreprises | Salariés (en %) | Exportations (en %) | Dépenses en R&D (en %) |
|------------------|----------------------|-----------------|---------------------|------------------------|
| PME | | | | |
| Microentreprises | 2,7 millions | 52 | 16 | 12 |
| Autres PME | 164 000 | | | |
| ETI | 4 600 | 21 | 31 | 26 |
| GE | 240 | 27 | 53 | 62 |
| Ensemble | 2,9 millions | 100 | 100 | 100 |

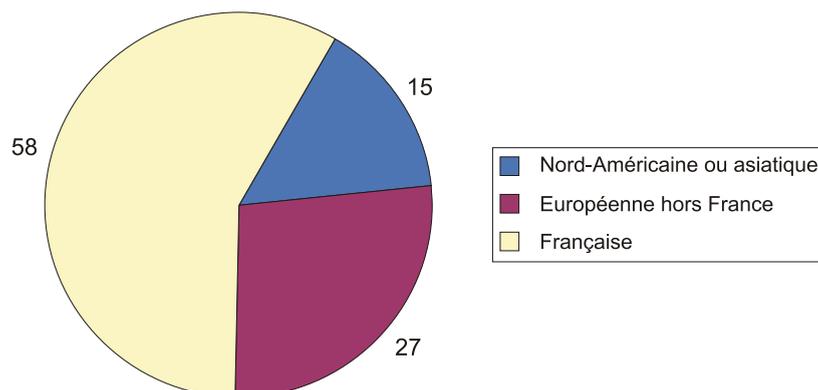
Sources : Lifi, Ficus 2007 (Insee) ; enquête R&D, résultats 2006 (Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Dans le Nord-Pas-de-Calais, 99,8 % des 121 500 entreprises principalement implantées en 2007 sont des PME. Celles-ci représentent 56 % de l'emploi salarié dans les secteurs marchands hors agriculture et activités financières : 36 % pour les PME et 20 % pour les micro entreprises. Peu de ces PME possèdent un centre de décision à l'étranger. Elles emploient 4 % des salariés. Dans ce cas, ce centre se situe très souvent en Belgique. Parmi les PME dont le centre de décision est français, 99 % des entreprises, soit 97 % des salariés, dépendent d'un centre de décision situé dans le Nord-Pas-de-Calais.

240 ETI sont principalement implantées dans le Nord-Pas-de-Calais en 2007 : 78 % d'entre elles ont exporté au cours de cet exercice. Elles réalisent 29 % de leur chiffre d'affaires à l'export, soit une intensité supérieure de 5 points à la moyenne nationale. Les ETI nordistes sont dans la moitié des cas industrielles. Le commerce et les services aux entreprises viennent ensuite. Le fait d'être une ETI industrielle implique presque automatiquement d'être exportatrice. C'est moins le cas dans le commerce où la proportion est de deux tiers.

Les têtes de groupe se caractérisent par la présence d'une douzaine de nationalités différentes (Graphique 7). De ce fait, 42 % des salariés de l'ensemble des ETI peuvent dépendre d'une décision hors des frontières nationales. Les têtes de groupe français sont dans huit cas sur dix situés dans la région.

Graphique 7 : RÉPARTITION DES SALARIÉS DES ETI NORDISTES SELON LA NATIONALITÉ DES TÊTES DE GROUPE EN 2007 EN %



Source : Ficus, Clap, Lifi (Insee).

Encadré 4 : MÉTHODOLOGIE ET TERMINOLOGIE

Les ratios sont essentiellement calculés à partir de trois sources : le fichier des Douanes pour la destination et le type de produits, le Fichier complet et unifié (Ficus) du Système unifié de statistiques d'entreprises (Suse) pour les comptes d'entreprise et Connaissance localisé de l'appareil productif (Clap) pour la caractérisation des salariés.

Les indices de concentration, de spécialisation globale et de spécificité sont des indices de type Gini. L'indice de concentration indique si les exportations sont concentrées dans un nombre restreint d'entreprises. L'indice de Krugman indique si la zone d'étude est différente des autres dans sa structure. L'indice de spécificité permet de mesurer la spécialisation ou la diversification des activités.

Les deux classifications pratiquées sur le profil des PME exportatrices nordistes et sur le vivier de PME exportatrices en France, sont des classifications ascendantes hiérarchiques sur les variables testées pour leur significativité : l'âge, le chiffre d'affaires, l'effectif moyen, l'intensité à l'export, la structure socioprofessionnelle en six postes, la productivité, la rentabilité et le salaire annuel par tête.

Le modèle de passage à l'export est de type logit. *Le coefficient de corrélation ajusté non biaisé est de 6,4 %*. Les variables retenues sont le secteur d'activité en NES16, la tranche d'âge, la tranche d'effectifs, un indicateur de présence de pôle de compétitivité, la région, la productivité du travail, la rentabilité, le taux d'investissement, le taux d'endettement, le salaire par tête et la structure socioprofessionnelle en six postes.

Pour en savoir plus

- « L'appareil exportateur français : une réalité plurielle », Raphaël Cancé, DGTPE, *Trésor-Éco*, n° 54, Mars 2009.
- « Structure et comportement des entreprises exportatrices françaises », Nila Ceci & Bruno Valersteinas, *Économie & prévision*, 2006/1 n° 172, pp. 141-147.
- Décret n° 2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique, *Journal officiel*, 20 décembre 2008.
- « Performances à l'exportation de la France et de l'Allemagne », Lionel Fontagné et Guillaume Gaulier, *Rapport au Conseil d'Analyse Économique*, 2008, Observatoire Régional des Échanges Internationaux, Résultats 2011, Annabelle Grave .



Suivi partenarial :

- pour le Conseil Régional : Stéphane Humbert, Karine Margerin, Hélène Varlet ;
- pour la CCIR : Annabelle Grave;
- Pour la DIRECCTE : Samuel Lefebvre.

Directeur de la publication : Daniel HUART
Service Administration des Ressources : Ariel PÉCHER
Service Études Diffusion : Arnaud DEGORRE
Service Statistique : François CHEVALIER
Cartographe : Évelyne LORENSKI, Martine SÉNÉCHAL
Rédacteur en chef : Jean-Luc Van GHELUWE
Correcteur réviseur : Claude DELEVALLEZ
Responsable Fabrication : Lambert WATRELOT
Graphistes : Annick CEUGNIEZ, Olivier MAJCHERCZAK, Claude VISAYZE, Lambert WATRELOT
CPPAD en cours - ISSN : 1774-7562 - Dépôt légal Juin 2012 - © Insee - Code Sage PRO120620
Imprimerie : Becquart IMPRESSIONS - 67, rue d'Amsterdam - 59200 TOURCOING - Tél. : 03 20 01 00 60 - Télécopie : 03 20 01 00 61